Certifiés conformes
à l'original
le 19/03/2026
Russes -

PV D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRA-ORDINAIRE DU 19 MARS 2026

STE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE	:	**ABBY AMBER'S**
SIEGE	:	**43, rue Charles Delescluze** **Lot 14H1** **93170 - BAGNOLET**
SIREN	:	**928 918 648**
CAPITAL	:	**2 000 Euros**

L'an **deux mille vingt-six**, **le dix-neuf mars**.

L'associé unique de la société " **ABBY AMBER'S** " s'est réuni ce jour à 15 h 30 heures.

Présents : **Messieurs KOCA Ozkan** et **GULLUEV Ramazan**

L'assemblée est présidée par **M. KOCA Ozkan**, le Président démissionnaire.

Le président constate que l'associé présent représente la totalité des actions et affirme que l'assemblée est habilitée à prendre toutes les décisions conformément aux statuts.

Le président délibérer sur les ordres du jour qui sont les suivants :

1) Cession des **100 actions**
2) Démission du président et nomination du nouveau président **et quitus à l'ancien président**
3) Modification des articles : **7** et **31** des statuts
4) Pouvoir à conférer
5) Publication

Personne n'ayant demandé la parole, le président soumet au vote les résolutions à l'ordre du jour.

1) Cession
L'assemblée Générale ; après avoir entendu la lecture du rapport de la présidence a pris connaissance des cessions des **100 actions** détenues par **M. KOCA Ozkan** qui les cède et transporte à **M. GULLUEV Ramazan** qui, libre de son chef, les accepte.

Adoptée à l'unanimité des voix.

2) Démission du président
L'associé unique décide d'accepter la démission du Président **M. KOCA Ozkan** et de désigner **M. GULLUEV Ramazan**, né le 01/02/1974 à en Turquie, de nationalité turque, demeurant au 1 redoute des Petits Quarreaux 94140 ALFORTVILLE en qualité de **nouveau Président** de la société à partir de ce jour, pour **une durée indéterminée.**

L'associé unique approuve et accepte qu'un quitus complet soit donné à l'ancien Président pour sa gestion, par le nouveau Président qui prend en charge l'actif et le passif de la société à ce jour ou à venir et décharge l'ancien Président de toutes responsabilités.

Adoptée à l'unanimité des voix.

OK GR

3) Modification des articles
L'associée unique ; par suite de la résolution qui est ci - approuvée par l'ensemble des associés, décide de modifier les articles **7** et **31** des statuts, comme suit :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Le capital social est fixé à la somme de **DEUX MILLE EUROS** (2 000 euros).

Il est divisé en **100 actions** de **20 euros** chacune, entièrement libérées et attribuées à l'associée unique et réparties de la manière suivante :

M. GULLUEV Ramazan , **100 actions**, numérotées de **01** à **100 inclus**, soit **100 actions**

Total du nombre des actions composant **le capital social** : **100 actions**

ARTICLE 31 - NOMINATION DES DIRIGEANTS

Nomination du Président

M. GULLUEV Ramazan, est nommé **nouveau président** de la société par l'**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE** du **19/03/2026** pour une durée indéterminée.

M. GULLUEV Ramazan, déclare accepter les fonctions de gérant et n'être frappé d'aucune interdiction lui empêchant de les exercer. Le ou les gérants sont toujours rééligibles. »

Adoptée à l'unanimité des voix.

4) Pouvoir
La collectivité des associés donne tout pouvoir au porteur de l'original du procès-verbal constatant la présente délibération en vue des formalités devant être effectuées par une autre personne que le gérant.

Adoptée à l'unanimité des voix.

5) Publication
L'assemblée Générale, après avoir approuvé les modifications précitées, décide d'insérer un avis aux tiers dans un journal d'annonces légales.

Adoptée à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h30.

Il a été dressé le présent PV qui a été signé par le président de la séance et par les associés.

Bagnolet,
Le 19/03/2026

M. KOCA Ozkan



M. GULLUEV Ramazan

